



Le Groupe VERGNET, unique industriel français de l'éolien, lance son introduction en Bourse

Suite à l'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Document de base, sous le numéro I.07-063 en date du 11 mai 2007, l'AMF a apposé le 23 mai 2007 le visa n°07-159 sur le prospectus relatif à l'introduction en Bourse du Groupe VERGNET sur Alternext d'EuronextTM Paris.

Actions dont l'admission aux négociations sur Alternext est demandée :

VERGNET a demandé l'admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris :

- de la totalité des actions composant son capital à la date du Prospectus, soit 4.402.730 actions existantes,
- d'un maximum de 452.280 actions pouvant provenir de l'exercice de stock options ainsi que de l'exercice de BSPCE,
- d'un maximum de 1.782.946 actions nouvelles susceptibles d'être émises dans le cadre de l'Offre,
- d'un maximum de 15.504 actions nouvelles susceptibles d'être émises dans le cadre d'une offre réservée aux salariés du Groupe.

Modalités de l'offre et de l'admission à la négociation

Structure de l'Offre :

Il est prévu que la diffusion des actions offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale ("**l'Offre**"), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous forme d'une Offre à Prix Ouvert principalement destinée aux personnes physiques ;
- un Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant un placement en France et un placement privé international dans certains pays à l'exclusion notamment des Etats-Unis d'Amérique.

Actions faisant l'objet du Placement

Nombre initial d'actions offertes	<ul style="list-style-type: none">• 1.550.388 actions nouvelles à émettre représentant environ 26 % du capital et 20,9 % des droits de vote après augmentation du capital,• 396.800 actions existantes représentant environ 6,7 % du capital et 5,4 % des droits de vote après augmentation du capital <p>Il est précisé que préalablement à toute cession d'actions, l'augmentation de capital doit être réalisée à 100 %.</p>
--	--

Actionnaires cédants	Marc VERGNET Renaud VERGNET Laurent VERGNET Louis VERGNET Jérôme BILLEREY
Clause d'extension	232.558 actions représentant 15 % du nombre d'actions nouvelles
Nombre définitif d'actions offertes	2.179.746 actions en cas d'exercice de la Clause d'extension
Option de Surallocation	292.078 actions cédées supplémentaires (15 % du nombre initial d'actions offertes), afin de couvrir d'éventuelles surallocations, permettant ainsi de faciliter les opérations de stabilisation.
Fourchette de prix indicative	Entre 11,95 € et 13,85 € par action
Produit net de la cession	Environ 5 millions d'euros, sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix, soit 12,90 €
Produit net de l'émission	Environ 23 millions d'euros, sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix, soit 12,90 €, après exercice de la Clause d'extension
Date de jouissance	1 ^{er} Janvier 2007

Calendrier indicatif de l'opération

23 mai	Visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le prospectus
24 mai 2007	Ouverture de l'Offre
5 juin 2007	Clôture de l'Offre (17 heures)
6 juin 2007	Fixation du prix de l'Offre Première cotation des actions VERGNET sur Alternext d'Euronext™ Paris
11 juin 2007	Règlement-livraison des actions
12 juin 2007	Début des négociations des actions sur Alternext d'Euronext™ Paris
5 juillet 2007	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation

Cotation

Début des négociations sur Alternext : 12 juin 2007
Code ISIN : FR0004155240
Mnémonique : ALVER

Garantie de bonne fin

Le placement ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin.

Engagements de conservation

Les principaux actionnaires de la société se sont engagés à conserver, sauf accord préalable et écrit de Gilbert Dupont en sa qualité de prestataire de services d'investissement, à conserver les actions qu'ils détiennent à la date de la première cotation, dans les proportions et pendant les durées suivantes :

- 100 % des titres pendant 180 jours
- 66 % des titres pendant 270 jours
- 50 % des titres pendant 360 jours

Dilution

Un actionnaire qui détiendrait, à la date du Prospectus, 1 % du capital (soit 44.027 actions) de la société VERGNET et ne participerait pas à l'augmentation de capital, verrait sa participation dans le capital, ramenée à 0,74 % et 0,71 % en cas d'exercice de la Clause d'extension.

Objectifs de l'opération

L'admission aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris par appel public à l'épargne va permettre au groupe VERGNET de :

- **finaliser le développement d'une nouvelle gamme d'éolienne de haute puissance (GEV HP de 1MW),**
- **renforcer les équipes et l'organisation industrielle** pour répondre à une forte croissance,
- **développer le maillage au niveau mondial,** par création, partenariat et acquisitions.

Partenaires de l'opération



Responsable de l'information financière

Monsieur Hervé Peyronnet
Directeur Administratif et Financier
VERGNET SA
Tel : 02 38 52 35 60
finances@vergnet.fr

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus, constitué du Document de base enregistré le 11 mai 2007 sous le numéro I.07-063 et d'une note d'opération ayant reçu le visa n°07-159 en date du 23 mai 2007, sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de la Société et sur les sites de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société (www.vergnet.fr).

Facteurs de risques

Le Groupe VERGNET attire l'attention du public sur les facteurs de risques développés au chapitre 4 du Document de base enregistré par l'AMF et au chapitre 2 de la Note d'opération.

A propos de Vergnet SA

Vergnet SA a été créée en 1988 par son dirigeant actuel, Marc Vergnet, figure historique du développement durable, pour répondre au besoin d'alimentation en eau de l'Afrique. Dès 1993, la Société a développé une activité de conception, fabrication, installation et maintenance d'éoliennes dédiées aux marchés FARWIND. Ces marchés, caractérisés par des environnements contraignants (zones difficiles d'accès ou cycloniques) où l'électricité est principalement produite à partir de pétrole, représentent plus de 130 pays et 1,5 milliard de personnes.

Fort d'une technologie unique et brevetée, le Groupe a installé à ce jour plus de 500 éoliennes adaptées à ce marché mondial en pleine croissance.

Avec 9 implantations dans le monde (France, Caraïbes, Pacifique, Océan Indien, Afrique) et 167 collaborateurs, le Groupe Vergnet a réalisé sur l'exercice 2006 un chiffre d'affaires de 37,7 M€.

Le Groupe poursuit sa croissance en développant une nouvelle génération d'éoliennes d'une puissance de 1 MW. Fort de l'élargissement de sa gamme, le Groupe a pour objectif, à partir de 2008, d'augmenter son CA de 60 % par an et de faire progresser de manière significative sa marge d'exploitation.

Contacts :

Edouard MIFFRE
Relations analystes / investisseurs
Tel : 01 53 67 07 57

Agnès Gilbert
Relations presse
Tel : 01 53 67 36 33

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Vergnet dans un quelconque pays. Les actions Vergnet n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act de 1933 ") et ne peuvent être offertes aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement. Vergnet n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Vergnet au titre du Securities Act de 1933 ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.